

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunévillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 22/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Jocelyne CAREL, Rose-Marie FALQUE, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Gérard RITZ, Philippe COLIN, Dominique FOINANT, Bernard MULLER, Fabrice BOYER, Jacques LAVOIL, René WAGNER, Philippe DANIEL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Olivier MARTET, Thierry MERCIER

Mandat de procuration : Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Bruno MINUTIELLO à Gérard RITZ, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Jean-Paul FRANCOIS, Jean-Claude BAZIN à Philippe COLIN, Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Christophe SONREL à Olivier MARTET

Absents : Christian GEX, Murielle GRIFFOUL, Philippe ARNOULD

Voix consultatives : Sophie LEHE était excusée, Claude RICHARD était présents.

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MARTET

Membres présents..... 19
Absents ayant donné mandat de procuration..... 7
Absents..... 3
Votants..... 26

Délibération 2023-025

SANTE

| Conseillers présents | Suffrages exprimés avec pouvoir | Pour | Contre | Abstention | Non participant |
|----------------------|---------------------------------|------|--------|------------|-----------------|
| 19 | 26 | 26 | 0 | 0 | 0 |

SANTE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA JOURNEE DE SENSIBILISATION SUR LA GESTION DES PARADOXES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS VULNERABLES

L'objectif du Contrat Local de Santé (CLS) est d'améliorer la santé et le bien-être de la population d'un territoire de proximité et donc de proposer des parcours de soins et d'accompagnement adaptés à chacun.

Dans ce cadre, et en partenariat avec le Département, le GEHMM, l'association JB THIERY, l'EEAP les Rives du Château de Blâmont, la MHB et l'Age d'Or Services, le PETR organise le 14 juin une journée d'information et d'échanges sur la gestion des paradoxes dans la prise en soins des publics vulnérables.

Le but de cette journée est de permettre un temps de partage et d'interconnaissance entre les acteurs de l'autonomie et du handicap (physique et/ou psychique) mais aussi les différentes instances décisionnelles et tutélaires. Ceci dans une optique d'apprentissage et d'évolution des pratiques.

Différents partenaires participent financièrement à cette journée.

Un financement peut être sollicité auprès du conseil départemental de Meurthe et Moselle.

Le plan de financement proposé est le suivant.

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|------------------------------------|---------------------------------------|--------------------|
| Animation, préparation des tables rondes, prospectives | Gratuit | GEHMM | 3 000,00 € |
| Frais de repas | 3 500,00 € | MHB Baccarat | 1 000,00 € |
| Entretien réparation | 500,00 € | EEAP « Les Rives du Château » Blâmont | 1 000,00 € |
| Impression, documentation | Offert par l'Association JB Thiéry | Age d'Or Services | 500,00 € |
| Achat fournitures | 600,00 € | CD 54 | 2 000,00 € |
| Rémunération intermédiaires et honoraires (Troupe de théâtre) | 4 300,00 € | PETR du Pays du Lunévillois | 3 000,00 € |
| Déplacements/Missions | 600,00 € | | |
| Charges exceptionnelles | 1000,00 € | | |
| TOTAL TTC | 10 500,00 € | | 10 500,00 € |

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le président a sollicité une subvention auprès du Conseil départemental de Meurthe et Moselle.
- **APPROUVE** la validation du plan de financement présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette affaire,
- **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023 du budget principal

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 avril 2023
Philippe DANIEL
Président.

